

Le Petit Clionnais

Juillet 2024 - N° 111



Coordonnées de la Mairie

 : 05 46 70 47 03

 : mairie@clion-sur-seugne.fr

Site : www.clion-sur-seugne.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Dans ce numéro :

Bulletin trimestriel

D'informations

Responsable de la publication

Mme TARDY Isabelle

Secrétariat

Mme GIRARD Vanessa

Ont participé à la rédaction

M.MAROT Frédéric

M. MONTIGAUD Patrick

Mise en page

Commission promotion locale

Photo de couverture

Descente de la Seugne à Clion avec la flamme de l'USEP par les élèves des écoles de St Simon de Bordes et Guitinières.

Le comité de rédaction du journal remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin

- Coordonnées de la Mairie P.2
- Le Mot du Maire P.3
- Réunions du Conseil Municipal P.4
- Flamme olympique USEP P.12
- Du côté des écoliers P.13
- US Val de Seugne P.16
- APE Saint Clionac P.18
- L'Amicale du Livre P.19
- Les Amis du Temps Passé P.21
- Club des aînés Les Kichenottes P.22
- Le mot du vélo P.23
- Compagnie Un Chien sur le Toit P.24
- Travaux P.25
- Projet Ecole P.26
- Stérilisation des chats P.27
- Appel à vos souvenirs P.28
- Il était une fois Clion sur Seugne P.29
- La Vagabonde Clionnaise 2024 P.30
- Evènements et animations à venir P.31
- Etat Civil P.32

Imprimé par :

SEDI équipement

Le mot du Maire ...

Chers clionnaises et clionnais,

Votre bulletin municipal de juillet s'invite dans vos boîtes aux lettres, sous un ciel parfois incertain et un été qui a mis du temps à s'installer.

Il est temps, en ce milieu d'année, de faire un point de situation sur l'activité de votre commune.

Dans ces pages, vous retrouverez des nouvelles de nos associations qui ont été très actives avant un repos estival bien mérité pour certaines, et une saison touristique d'été animée pour d'autres. Merci aux bénévoles qui permettent à Clion d'être une commune vivante.

Et les projets communaux ? Voici où nous en sommes ...

Il y a tout d'abord la rénovation de l'école : La consultation des entreprises va démarrer et les travaux en suivant. Notre école sera mise aux normes d'accessibilité, de sécurité et aux normes énergétiques. Vous trouverez quelques détails dans les pages de votre bulletin.

Pour le bâtiment technique communal : L'aménagement avance. Des photos vous permettront de juger de l'avancée des travaux.

Parlons de notre projet « boulangerie » : À la suite de l'intervention de la chambre de commerce lors du conseil municipal du 24 octobre dernier (Voir le Petit Clionnais n°110), le conseil a décidé d'effectuer une étude de marché permettant de proposer, sur des bases chiffrées, l'installation d'une offre de pain à Clion. Cette étude est reçue mi-juillet et sera suivie d'une présentation en conseil municipal en septembre. C'est un projet important qui avance, mais qui impose d'être réaliste et au plus juste de vos besoins.

Il y a aussi l'aménagement d'un commerce dans le bâtiment acquis avenue de Saintonge : L'étude de faisabilité réalisée par la SEMDAS (Voir le Petit Clionnais n°110) démarre le 26 juillet.

Ces gros projets sont menés en parallèle des travaux d'entretien prévus. Pour la voirie notamment, les réparations ont été faites, nous attendons la tranche annuelle de PATA. Comme vous le savez, plusieurs rénovations d'évacuations d'eaux pluviales étaient inscrites au budget. Elles ont été réalisées.

Pour les travaux du quotidien, à l'automne, l'équipe sera renforcée d'un nouvel employé.

Le second semestre 2024 sera encore très actif.

Nous vous proposons d'ici là de nous retrouver pour une soirée festive le 27 juillet, pour la seconde édition de la Vagabonde Clionnaise. Au programme, théâtre et concert gratuits, mais surtout un bon moment à partager.

A bientôt. Passez un bel été !

Isabelle TARDY

*Permanences les mardis et jeudis après-midi
14h30 – 17h00 en Mairie
(Prendre rendez-vous de préférence)*

Clion sur Seugne a accueilli une étape des 12 heures de
balade organisées par la CDCHS ce 7 juillet.

Pas moins de 330 randonneurs ont participé à cette journée.



Réunion du Conseil Municipal

Séance du 19 mars 2024

Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, BAUDRY, Mmes GERVREAU, LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MAROT, MONTIGAUD, POULARD, ROY

Absents : M. PIEL (Pouvoir donné à Mme TARDY), M. DANET

Madame le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal sur le Procès-Verbal de la précédente réunion. Aucune remarque particulière n'est émise.

Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès-Verbal.

Préparation du Budget 2024

Madame le Maire présente les documents préparatoires du Budget Prévisionnel devant être voté le 02 avril 2024.

Elle informe qu'elle rencontrera le Conseiller aux Décideurs Locaux du secteur, le mardi 26 Mars 2024.

Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement, elle attire l'attention des membres du Conseil Municipal sur les articles présentant une différence significative par rapport à l'année précédente et les invite à étudier l'ensemble des prévisions pour la prochaine réunion.

Ainsi, il est proposé de prévoir la somme de 35 000.00 € au compte 60612 « Energie – Electricité » afin de faire face à la hausse des tarifs. Une étude pour l'installation d'ampoules LED sur la commune est en cours.

Au compte 60622 « Carburants », il est proposé la somme de 9 000.00 €.

Concernant les participations auprès des EPCI, elle indique que les montants ne sont pas tous connus mais que l'enveloppe globale a été prévue pour la somme de 140 000.00 € avec une nouvelle hausse des cotisations auprès du SIVU « Les P'tits Loups » notamment.

Elle informe qu'en ce qui concerne les recettes de fonctionnement, certaines données seront amenées à changer si la publication officielle des dotations est connue avant la date de vote du Budget.

Dans le cas contraire, les documents seront établis sur la base d'estimations.

Elle précise cependant que les bases d'imposition prévisionnelles pour 2024 sont en augmentation par rapport à celles de 2023. Elle explique ainsi que si le choix du Conseil Municipal, lors du vote du budget, était de ne pas modifier les taux d'imposition par rapport à ceux fixés en 2023, la commune obtiendrait malgré tout une recette supplémentaire de 10 960.00 €.

Madame le Maire rappelle ensuite aux membres du Conseil Municipal que certaines opérations d'investissement de 2023, non achevées ou non encore réglées sont reportées au Budget 2024 : Achat de mobilier urbain, Réfection extérieure du bâtiment de la Mairie – 3^{ème} tranche, Aménagement des Services Techniques, Etude de la réfection de l'école maternelle, frais notariés de l'acquisition du terrain et du bâtiment de M. GERVREAU.

De même, les subventions non encore perçues sont reportées en recettes.

Concernant les nouvelles opérations d'investissement, Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal que les prévisions telles qu'elles vont être présentées ne sont pas figées mais permettent d'évaluer la capacité d'investissement pour l'année 2024. Elle rappelle donc les opérations d'investissement possibles :

- Réfection de l'école maternelle : 475 070.00 €
Subvention Départementale sollicitée : 119 770.00 €
Subvention DETR / Fonds vert sollicités : 199 610.00 €
Emprunt : 95 800.00 €
- PLU (2^{ème} tranche) : 9 000.00 €
- Réfection de la voirie du Pont de Clermont : 11 970.00 €
- Réseau eaux pluviales « Sauge » : 5 250.00 €
- Réseau eau pluviale de « Saint-Paul » : 8 330.00 €
- Réseau eau pluviale de « Chez Caillet » : 12 100.00 €
- DECI (pose de 3 poteaux incendie) : 8 000.00 €
Subvention Départementale sollicitée : 1 330.00 €

Concernant les travaux de réfection et de mise aux normes de l'école maternelle, le Conseil Municipal donne son accord pour le recours à l'emprunt afin de financer ce projet. Madame le Maire est chargée de se rapprocher des organismes financiers.

Compte-rendu de la réunion de la Commission Voirie-Urbanisme

Monsieur BERNARD Raphaël donne lecture du compte-rendu de la réunion de la Commission Voirie-Urbanisme qui s'est tenue le Samedi 17 Février 2024.

« Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, POULARD
Excusés : M. BAUDRY, Mme LANOUE

Village de Sauge :

Présentation des trois devis concurrents pour le traitement des eaux pluviales au village de Sauge. La proposition de l'entreprise STPA est retenue, il faudra toutefois faire ajouter une tête de pont.

Village de Saint Paul :

Présentation des trois devis concurrents pour la rénovation du réseau d'eaux pluviales au village de Saint Paul, zone de la chapelle. La proposition de l'entreprise STPA est retenue.

Pont de Clermont :

Présentation des trois devis concurrents pour la rénovation du pont et de la voirie au niveau du pont de Clermont suite aux dégradations dues aux crues.

Le devis de l'entreprise RIDEAU est retenu. Le métré sera vérifié. Une partie de la réparation sera à la charge de la commune de Saint-Sigismond de Clermont. Les facturations seront distinctes entre les communes.

Chez Caillet :

Compte tenu des fortes précipitations, le propriétaire de la maison située en point bas, dans le virage au bout du village nous fait une nouvelle fois part de ses problèmes d'inondation. Les mesures prises auparavant (débernage) ne sont pas suffisamment efficaces devant des cumuls de pluie comme ceux que nous connaissons actuellement.

Afin de trouver la solution adéquate, il est décidé de faire appel à une entreprise spécialisée.

A cette occasion il est noté que nous disposons de très peu d'espace public à cet endroit et surtout que le chemin aujourd'hui utilisé pour desservir le fond du village est situé sur le terrain privé. Nous lui demandons de nous rejoindre et lors de cette réunion, il est décidé de régulariser la situation. Charge à la commune de contacter le géomètre pour bornage.

Avenue Saint André :

Une locataire de l'Avenue Saint-André a fait la demande en mairie de la réparation du bas-côté devant son habitation. Il est souligné que le bas-côté est endommagé car des véhicules sont quotidiennement garés à cet endroit et que le sol est meuble.

La commission souligne par ailleurs que le stationnement à cet endroit, à cheval sur la voie, représente un danger.

Rue de la Gare :

La demande d'une buse dans le fossé devant une habitation, rue de la gare, permettant d'élargir l'ouverture piéton existante afin de faire passer un véhicule a été reçue.

La commission souligne qu'une sortie de véhicule à cet endroit de la départementale (virage) serait très dangereuse. La demande est donc rejetée.

Chemins communaux :

Comme cela a été évoqué lors du dernier conseil municipal, il est constaté que les chemins communaux sont en très mauvais état suite aux précipitations et à l'utilisation qui en est faite.

Ces voiries n'étaient en effet prévues que pour être des chemins desservant les exploitations. Leur conception n'est pas compatible avec un trafic plus dense. Les chemins sont maintenant utilisés comme « itinéraire bis » par tous types de véhicules, à toutes les vitesses (Exemple du Chemin de la Varaize qui sert à rallier St Georges sans passer par le bourg de Clion).

Des réparations sont en cours et certains chemins ont dû être fermés au vu de leur état.

Cela est très coûteux pour la commune en matériel et en heures.

Le problème sera ré-étudié en conseil municipal. »

Concernant les travaux de réfection du réseau d'eaux pluviales au village de « Chez Caillet », il est évoqué que la commune avait déjà fait réaliser des travaux sur terrain privé qu'elle avait pris à sa charge lors d'un précédent mandat.

Le propriétaire de l'immeuble sera contacté.

Enfin, en ce qui concerne les chemins communaux, la Commission Voirie-Urbanisme devra se réunir pour trouver une éventuelle solution de fermeture des chemins à la prochaine saison hivernale.

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer les modalités d'attribution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle,

Le Maire propose au Conseil Municipal d'instaurer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle et d'en déterminer les modalités de versement.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante décide :

- d'instaurer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle tel que présenté ci-dessus
- d'autoriser Madame le Maire à fixer par arrêté individuel le montant de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle versée aux agents concernés dans le respect des dispositions réglementaires et celles présentées ci-dessus
- de prévoir et d'inscrire les crédits correspondants au budget

Cloche de l'Eglise Saint-André

Monsieur POULARD demande où en est la réparation de la cloche de l'église Saint-André.

Madame le Maire informe que la cloche étant fendue, elle ne plus être utilisée pour les grandes volées mais qu'elle continue de sonner pour les autres utilisations.

Le coût des réparations étant de l'ordre de 25 000.00 € et les subventions étant inexistantes, la priorité des réparations sera plutôt dirigée vers l'abside qui présente une fissure inquiétante.

Rétorsion chinoise ciblant le Cognac

Madame le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal de la proposition de délibération de l'Association des Maires de la Charente-Maritime concernant la déclaration faite par la Chine, d'avoir lancé une enquête antidumping sur les eaux-de-vie de vin, comme le cognac, importées de l'Union Européenne, sur fond de tensions commerciales entre les deux puissances économiques.

Le dumping est une pratique qui consiste notamment à vendre à l'étranger à des prix inférieurs à ceux pratiqués sur le marché national.

Le Ministère affirme que cette initiative fait suite à une plainte déposée en novembre 2023 par l'Association chinoise des alcools, au nom du secteur national des eaux-de-vie de vin.

Afin de soutenir les producteurs locaux, Monsieur le Président de l'AMF 17 propose de voter la résolution suivante qui sera adressée au Gouvernement :

« Rétorsion chinoise ciblant le Cognac – Inquiétudes pour la filière et le territoire.

Attendu que le 05 janvier dernier, le Ministère Chinois du commerce a annoncé le lancement d'une enquête antidumping ciblant notamment le Cognac ;

Attendu que cette enquête semble liée à des différends commerciaux sans aucun lien avec la filière ;
Attendu que cette procédure risque de se conclure par l'imposition de droits de douane supplémentaires pour le Cognac sur ce marché qui représente environ 25 % des expéditions de la filière ;

Attendu que le Cognac joue un rôle essentiel dans l'économie locale et régionale ;

Au vu des conséquences économiques graves que pourrait avoir cette décision sur l'ensemble de notre territoire, les élus demandent unanimement au gouvernement français, sous l'autorité du Président de la République, de tout mettre en œuvre pour que des droits de douane additionnels ne soient pas imposés aux exportations de Cognac vers la Chine. »

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour que cette résolution soit envoyée au Gouvernement.

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 02 avril 2024

Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, BAUDRY, Mmes GERVAU, LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MONTIGAUD, PIEL, POULARD

Absents : M. MAROT (Pouvoir donné à Mme TARDY), M. DANET, M. ROY

Madame le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal sur le Procès-Verbal de la précédente réunion.

Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès Verbal.

Approbation du Compte Financier Unique 2023

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune s'est portée candidate pour l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) à partir de cette année. Ce document regroupe donc désormais les anciens Compte Administratif et Compte de Gestion.

Sous la présidence de Madame le Maire, il est donc procédé à l'examen du Compte Financier Unique 2023 approuvé par Monsieur LASSALLE, Trésorier, en date du 07 Mars 2024.

Le Conseil Municipal, après s'être fait représenter le Budget Primitif, les délibérations modificatives ainsi que les pièces annexes, approuve l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen, dont l'excédent de fonctionnement s'élève à 301 781.74 €.

Affectation du Résultat

Le Conseil Municipal constate que le Compte Administratif fait apparaître un déficit de la section d'investissement s'élevant à 28 510.62 €.

Le Conseil Municipal décide, sur proposition du Maire, d'affecter au Budget, le résultat précédemment indiqué comme suit :

C/ 1068 - en investissement 132 890.62 €

C/ 002 - Reprise de fonctionnement 168 891.12 €

C/ 001 – Report d'investissement 28 510.62 €

Vote du Budget Prévisionnel 2024

Le Conseil Municipal procède à l'examen des divers chapitres du Budget 2024 et vote les crédits suivants :

→ Section de Fonctionnement

En dépenses :

Chapitre 011 - Charges à caractère général	266 200.00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	92 425.00 €
Chapitre 014 – Atténuation de produits	12 146.00 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	106 219.00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 141.00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	291 651.00 €
Chapitre 66 - Charges financières	3 920.00 €

Soit un total de dépenses de : **779 702.00 €**

En recettes :

Chapitre 002 - Report d'excédent	168 891.12 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 750.00 €
Chapitre 70 - Produits des services et ventes diverses	7 965.00 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	367 323.00 €
Chapitre 74 - Dotations et Participations	210 647.00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	14 005.88 €
Chapitre 76 - Produits financiers	20.00 €
Chapitre 78 – Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	2 100.00 €

Soit un total de recettes de : **779 702.00 €**

→ Section d'Investissement

En dépense :

Chapitre 001 – Déficit d'Investissement reporté	28 510.62 €
Chapitre 040 – Opérations de transfert entre sections	8 750.00 €
Chapitre 16 - Remboursement d'emprunts	19 370.38 €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	13 000.00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	646 430.00 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	8 000.00 €

Soit un total de dépenses de : **724 061.00 €**

En recettes :

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	106 219.00 €
Chapitre 040 – Opérations de transfert entre sections	7 141.00 €
Chapitre 10 - Dotations fonds divers et réserves	152 190.62 €
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	361 840.00 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	96 670.38 €

Soit un total de recettes de : **724 061.00 €**

Programmes d'Investissement :

N° 322 – Défense Extérieure Contre l'Incendie <i>Département 1 330.00 €</i>	8 000.00 €
N° 333 – Mobilier urbain	5 000.00 €
N° 346 – Réfection ext. du Bâtiment Mairie (3 ^{ème} tranche) <i>Fonds de revitalisation rurale 4 530.00 €</i>	12 400.00 €
N° 354 – Aménagement des Services Techniques <i>Département 32 100.00 €</i>	106 310.00 €
N° 355 – Aménagement extérieur des Services Techniques	17 100.00 €
N° 357 – Réfection de l'école maternelle <i>Département 119 770.00 €</i> <i>DETR / Fonds vert 199 610.00 €</i> <i>Emprunt 95 800.00 €</i>	483 070.00 €
N° 361 – PLU	9 000.00 €
N° 364 – Terrain et bâtiment <i>Département 4 500.00 €</i>	1 000.00 €
N° 365 – Réfection de la voirie du Pont de Clermont	11 970.00 €

N° 366 – Réfection du réseau Eaux Pluviales à « Saugé » 5 250.00 €

N° 367 – Réfection du réseau Eaux Pluviales à « Saint-Paul » 8 330.00 €

Le programme des travaux étant approuvé, il faut en prévoir le financement.

Pour équilibrer le budget et obtenir la recette nécessaire de 325 941.00 € aux produits des taxes directes locales, il y a lieu de fixer les taux d'imposition.

Le Conseil Municipal, considérant que le potentiel fiscal est suffisamment mobilisé, décide de ne pas modifier pour cette année les taux d'imposition qui resteront les suivants :

Taxe Foncière (bâti) : 36.22 %

Taxe Foncière (non bâti) : 40.09 %

Taxe d'habitation : 15.75 %

C.F.E. : 22.23 %

Bâtiment MILHIET

Pour faire suite à une précédente réunion, Madame GERVREAU demande à Madame le Maire les raisons de la non-diffusion du nom de l'éventuel commerçant intéressé par le local acheté par la commune à Monsieur et Madame MILHIET, Avenue de Saintonge.

Madame le Maire informe que le projet de cette personne en est encore à ses débuts et que celle-ci ne souhaite pas que de plus amples informations soient diffusées pour le moment.

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 07 mai 2024

Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, Mmes LANOUE, LYS, MM. MAROT, PIEL, ROY

Absents : M. BAUDRY (Pouvoir donné à Mme LYS), Mme GERVREAU (Pouvoir donné à Mme LYS), M. MONTIGAUD (Pouvoir donné à M. BERNARD), Mme LAMOR, M. POULARD (Excusés), M. DANET

Madame le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal sur le Procès-Verbal de la précédente réunion.

Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès-Verbal.

Subvention exceptionnelle pour le Club des Aînés ruraux

Madame le Maire rappelle que l'organisation du repas annuel communal est pris en charge par l'Association des Aînés Ruraux de la commune.

Elle propose à cet effet, le versement d'une subvention exceptionnelle correspondant aux dépenses habituellement engagées par la commune déduction faite de la recette des repas encaissée par l'association, à savoir 1200.00 €.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le versement de cette subvention exceptionnelle.

Décision Modificative au Budget pour la dette de Monsieur KIRSCH

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la dette de Monsieur KIRSCH, ancien locataire de la commune, est difficile à recouvrer. A cet effet, il convient de prévoir une provision complémentaire au Budget 2024 pour la somme de 2 000.00 €.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'inscrire les écritures suivantes :

- C/ 65888 : - 2 000.00 €
- C/ 681 : 2 000.00 €

Mise en place des tours de garde au bureau de vote pour les élections européennes

Madame le Maire informe qu'en vue des élections européennes du 09 Juin 2024, il y a lieu d'établir les tours de garde du bureau de vote.

Affiliation du Syndicat mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) La Rochelle Aunis au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime

Le Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis a sollicité son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime.

Conformément au Code général de la Fonction Publique et au décret n° 85-643 du 26 Juin 1985, la consultation des Collectivités et Etablissements Publics affiliés au CDG17 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation au 1^{er} Janvier 2025.

Il convient donc que le Conseil Municipal donne son avis sur cette demande d'affiliation.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide à 10 voix POUR et 1 voix CONTRE d'émettre un avis favorable.

Compte-rendu de la réunion de la Commission Tourisme-Culture-Patrimoine

Madame le Maire donne le compte-rendu de la réunion de la Commission Tourisme-Culture-Patrimoine qui s'est déroulée le Mardi 23 Avril 2024.

Les points suivants ont été abordés :

« Livre sur CLION SUR SEUGNE » :

Un contact a été repris avec l'éditeur « Le Passage des heures » pour réaliser un ouvrage sur notre commune, son histoire et son passé. La Commission serait favorable à ce projet.

Il existe une collection sur les villages de Haute-Saintonge dans laquelle nous pourrions être présents.

Le plan des livres est toujours le même :

- Présentation de la commune, de l'histoire et des lieux principaux
- L'économie locale
- Les fêtes et cérémonies
- Ecole / Sports / Culture / Loisirs
- Portraits de figures locales

Une contribution de la population pourrait être envisagée.

Afin d'affiner ce projet, un rendez-vous sera pris avec l'éditeur.

La Vagabonde Clionnaise 2024

Programme prévu le 27 Juillet 2024 dans le Parc du Presbytère.

- 18 h 30 : théâtre

- 21 h 00 : Concert des Estivales « The white socks »

Présence d'un food truck. La Cantina est proposée comme l'an passé. Il faut trouver une solution pour proposer du sucré aussi.

La buvette sera tenue par l'Amicale du Livre.

Frédéric MAROT s'occupe de la logistique (matériel scénique, contact avec les groupes, etc...).

Pour le théâtre, une troupe « La Sauce Théâtre » est proposée à la commission. Elle propose des petites pièces courtes sur 1 h 30 de spectacle. Le budget est de 600.00 €.

La Commission accepte cette proposition.

La nature du concert se prête à une soirée bal. Une piste sera demandée au Comité des Fêtes de Plassac. Il faudra décider où et comment l'installer.

Il est proposé des éclairages dans le parc, de type guinguette.

Collecte des souvenirs de M. MILHIET

Comme il en a déjà été question lors de la précédente réunion, il s'agit d'organiser une rencontre avec M. MILHIET afin de récolter ses souvenirs de la période de guerre (entrevue filmée). L'objectif serait de faire une diffusion ou une exposition autour de cette rencontre.

Il apparaît dans la discussion que la collecte des souvenirs de cette période pourrait être plus large auprès de la population. »

Projet Ecole

Madame le Maire fait un point sur l'avancement du projet de rénovation de l'école qui sera axé sur l'accessibilité, la sécurité ainsi que la mise aux normes énergétiques.

Travaux de voirie

Un point est fait sur la fin des travaux de voirie aux villages de Saint-Paul et de Sauge. Des travaux d'enrobés sont prévus aux beaux jours, sur les voies qui le nécessitent.

FLAMME OLYMPIQUE SUR LA SEUGNE

Le relai de Haute-Saintonge a débuté le 3 juin. De la source au fleuve Charente, les classes labellisées Génération 2024 et inscrites à l'USEP se sont relayées sur la Seugne jusqu'au 14 juin. Les classes de Saint Simon de Bordes et Guitinières ont établi leur bivouac pour une nuit dans le parc du presbytère de Clion sur Seugne. Ce sont eux qui font la couverture de votre bulletin ce trimestre.

Merci à eux pour le gentil courrier de remerciement reçu en mairie.





Du côté des écoliers ...

Cette dernière période fut riche en sorties.

Le 3 mai, nous sommes allés sur le site du Pôle Nature de Taugon. Malgré le temps pluvieux, nous avons pu profiter de 2 animations : une sur le modelage de bris où nous faisons appel à notre imagination et l'autre sur la découverte du site avec observation des animaux des prairies et du marais. Le transport est financé par le Département que nous tenons à remercier.



Le 7 juin, nous sommes partis à la découverte du Zoo de Pessac. Le matin, chaque classe a profité d'une animation. La classe des PS-MS a travaillé sur le thème « poils, plumes et écailles » tandis que la classe des MS-GS a observé les animaux autour du thème de « l'Afrique ». Après le pique-nique, nous avons profité du site librement pour découvrir les autres animaux.



Le 14 juin, des Olympiades étaient organisées par toutes les enseignantes du RPI. Elles se sont déroulées à l'école de Clion sous une pluie battante. Ainsi tous les coins de l'école ont été exploités afin de pouvoir profiter de cette journée. Le matin, 10 jeux ont été proposés aux élèves avec à chaque fois 2 équipes qui s'affrontaient. Dans chaque équipe, tous les niveaux d'élèves étaient mélangés. A la fin de la matinée, chaque équipe a participé aux 10 jeux. Dans l'après-midi, pendant que les PS et MS se sont reposés, les



autres élèves ont appris une chorégraphie avec les animateurs du breakdance qu'ils ont pu montrer aux parents le soir à la salle des fêtes de Clion. L'atelier de breakdance, animé par la compagnie « in6dance Breaking School », a été financé par l'APE St Clionac que nous tenons à remercier. Nous tenons aussi à remercier Mme le Maire pour la mise à disposition de la salle des fêtes qui nous a été très utile vu les conditions météorologiques !

Le 18 juin, la classe des PS-MS sont allés rendre visite à leurs correspondants à Saint Genis. Nous avons visité la caserne des pompiers où trois activités nous ont été proposées : la première autour de la lance à incendie, la deuxième sur le sauvetage des animaux et la dernière sur les premiers gestes de secours. Ainsi tous les enfants ont mis un petit copain en position de secours. Nous remercions les pompiers de St Genis qui nous ont permis de passer un moment très apprécié par



les enfants. Puis nous avons pique-niqué et visité la classe de nos copains de St Genis.

Le 20 juin, la diététicienne de la CDCHS, Mme Silène Guedon, est venue nous proposer 3 animations autour du thème des fruits et légumes : nous avons pu les goûter, toucher, sentir et classer par couleurs. Nous remercions Mme Guedon et la CDCHS pour cette intervention riche en découvertes pour nos élèves.

Le 21 juin, nous avons enfin pu faire notre dernière rencontre USEP avec les copains de l'école de Bois. Encore une fois, le temps n'était pas de la partie ! Nous avons donc dû pousser le mobilier des classes pour pouvoir faire les jeux prévus : le bérêt, le facteur, le filet de pêche, les sorciers, les écureuils et un relais tour. Le soleil a enfin fait son apparition en fin de matinée, nous avons donc piqué dehors !



Le 4 juillet nous avons eu le plaisir de passer un agréable après-midi bercé par les lectures des bénévoles de la bibliothèque de Clion. Nous les remercions également chaleureusement pour nos jeudis partagés.

L'année scolaire 2024-2025 s'achève, en espérant que la météo soit plus clémente pour ce nouvel été.

A la rentrée prochaine, 2 enseignantes quittent notre RPI : Mme Pérot va dans une nouvelle école avec des élèves plus grands (CE2-CM1) et Mme Mounier est mutée dans une école plus proche de son domicile. Mes collègues du RPI et moi-même souhaitons une bonne continuation à nos collègues et sommes heureuses d'avoir croisé leur chemin... 2 nouvelles enseignantes arriveront donc à la rentrée aux écoles de Clion et de St Georges Antignac. C'est Mme Boisseaux Alizée qui sera l'enseignante des PS-MS à la rentrée.

Je tiens à remercier ma collègue Sandra pour son dynamisme, son implication dans ce métier qu'elle découvre depuis quelques années... cette année a été riche en échanges et c'est avec regret qu'elle quitte notre école. Je lui souhaite le meilleur pour la suite et surtout qu'elle puisse s'épanouir avec des élèves plus grands !

Nous vous souhaitons un bel été à tous.

Karine Salzet et Sandra Pérot





Union Sportive Val de Seugne

Beaucoup de choses se sont passées depuis le dernier article

Brocante de la Pentecôte le lundi 20 mai
Malgré un temps très incertain, une trentaine d'exposants sont venus ainsi que de nombreux chineurs. Tous ont réussi à faire de bonnes affaires et ont promis de revenir l'année prochaine.

Le samedi 1 juin nos jeunes pousses (les 2 catégories) ont participé à la Journée Nationale des Débutants à Pons
Une journée de plaisir et de jeu pour clôturer la saison footballistique. Nos jeunes enfants sont revenus avec des étoiles plein les yeux.



Le dimanche 2 juin, nous avons participé à un tournoi de foot en marchant à St Genis. 7 équipes étaient présentes. Ce fut une belle expérience et cela a permis de nous juger face à des adversaires plus habitués à cette pratique. Nous espérons rééditer ce genre de confrontation plus régulièrement.

Le samedi 22 juin à eu lieu la fête du football.
Il y a 40 ans en 1984, la signature entre les clubs de Clion sur Seugne et de Mosnac, engageant une entente pour les jeunes entre les deux communes, amorçait l'annonce d'une fusion future en 1992, pour devenir US VAL DE SEUGNE (groupant les communes de Clion sur Seugne, Mosnac St

Grégoire d Ardennes et St Georges Antignac)
Nous avons invité toutes les personnes ayant un jour foulé la pelouse ou participé de près ou de loin à la vie de l'association à venir passer un moment de convivialité, de festivités et de retrouvailles.
Durant l'après-midi montrant des démonstrations de football des U5U6 et U8U9, puis une initiation de foot en marchant, des petits matchs entre ceux qui voulaient retrouver de vieilles sensations. Un pot de l'amitié conclut cet après-midi.
Enfin, un repas pour terminer la soirée en se



retrouvant entre jeunes et anciens. Nous espérons que toutes les personnes présentes ont passé un bon moment.

Le club remercie les personnes venues cambricoler la buvette dans la nuit du 22 juin.



Le mardi 25 juin, petit repas avec enfants et parents pour conclure la saison 2023/2024.

Le club remercie tous les enfants et les parents pour leur investissement tout au long de cette année que ce soit par votre présence, tenir la buvette pendant les plateaux, confectionner des crêpes pour le goûter, être présents pendant la Brocante. Sans votre aide, le club ne survivrait pas !

Un grand MERCI au coach Guillaume qui a géré les entraînements et les plateaux U8U9 ,à Patrick pour la gestion des U5U6 et le traçage des terrains pour les plateaux, à Elodie Montigaud pour avoir suppléé Patrick, à Marie Christine pour la gestion financière

Et un énorme MERCI à tous les parents, amis, municipalité pour votre soutien et votre confiance

Contact Sylvestre Acquier

07 49 84 78 64





L'APE St Clionac

L'année scolaire prend fin et l'APE Saint Clionac va prendre des vacances aussi !!

Voici ce qui s'est passé depuis le dernier article sur le Petit Clionnais

- 12/04 : vente de gâteaux devant les écoles
- 31/06 : animation Zumdance à la salle des fêtes de Clion : nous étions peu mais nous étions motivées et Amandine nous a fait transpirer.
L'année prochaine, avec Amandine, nous réfléchissons à organiser une soirée Zumdance par mois. N'hésitez pas à en parler à votre entourage.
- 29/06 : le Sainclionacaise (randonnée de l'APE et des maitresses) et la Kermesse : la randonnée a eu lieu et nous sommes passés entre les gouttes. Elle a réuni une 60 aine de personnes, adultes et enfants, qui ont donc parcouru 5 ou 10 km. Nous étions quelques familles à pique-niquer dans le parc du Presbytère. Puis la kermesse a battu son plein de 14h à 17h à la salle de fêtes de Clion : chamboule tout, maquillage, course en sacs... ont amusé une 40 aine d'enfants et leur famille.

Merci à toutes et tous qui ont œuvré toutes l'année pour que l'APE vous propose et réussisse ses animations.

Merci à toutes et tous qui ont participé !!

Nous vous souhaitons de belles vacances et on se retrouve à la rentrée pour la traditionnelle réunion d'information !!

L'APE saint CLIONAC





L'Amicale du Livre

Le printemps à la bibliothèque
La bibliothèque a proposé, dans la salle associative, une exposition gratuite sur le thème des abeilles du 12 juin au 08 juillet. Les nombreux visiteurs ont pu y voir aussi les « œuvres » réalisés par les enfants lors de « l'activité dessins » du 04 mai. Cette dernière a connu un vif succès, une vingtaine d'enfants et parents ont pris plaisir à ce moment de partage qu'ils souhaitent voir se renouveler. Nous y pensons.



Les 24 juin, 02 et 4 juillet, nous avons reçu respectivement les écoles de St Georges Mosnac et Clion pour des lectures et un temps d'immersion dans la bibliothèque. Les enfants, professeurs et accompagnants sont venus à pied et ont été accueillis par un goûter. Il fallait bien cela après l'effort.



Ces accueils semblent toujours appréciés des enfants et des adultes et, cette année, ils ont pu profiter de l'exposition sur les abeilles, avec un petit quiz en bonus.

Le 28 juin, l'Amicale a mis à l'honneur Jean de la Fontaine, pour une lecture en soirée. Le public a pu redécouvrir ou découvrir les fables de cet auteur. Les textes proposés, plus ou moins connus voire méconnus, ont parlé à tous(tes) et semblent avoir été appréciés. La soirée s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié offert par la municipalité. Merci à tous, public, municipalité, bénévoles pour cette belle soirée.

Dans ce même temps :





Une partie de l'équipe s'est occupée de l'acquisition de nouveaux ouvrages le 28 mai et de la mise en rayon dès le 04 juin après enregistrement, couverture etc. Toutes ces nouveautés, romans, policiers, science-fiction, albums, documentaires, que nous sommes ravis de vous faire découvrir, vous attendent. Deux bénévoles continuent à participer aux réunions du réseau Haute Saintonge sur le thème du « végétal » dont nous vous parlerons un peu plus bas, ainsi que sur la circulation des ouvrages au sein du réseau.

Le 06 juin deux bénévoles et Madame le Maire ont participé à une première réunion de travail organisée par la Médiathèque Départementale sur le nouveau « schéma de lecture publique ». Ce travail doit s'achever à la fin de l'année.

Pour l'avenir :

Du 19/08/24 au 09/09/24 vous pourrez profiter d'une nouvelle exposition « Habitat du monde ». Nous serons ravis de vous accueillir dans la salle des associations.



Dans le cadre de l'animation réseau « Le Végétal », nous travaillons à l'organisation d'une balade le 18/09/24, ainsi que d'autres surprises sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement. Enfin date à retenir : le 20/09/24 pour une lecture en soirée sur le thème de « L'humour ». Venez nombreux sourire et rire avec nous.



Rappel des horaires d'ouverture :
Lundi de 16h à 18h30
Mercredi de 15h à 17h30
Samedi de 11h à 12h00
(uniquement le 1er samedi de chaque mois)

Les amis du Temps Passé

Musée artisanal et rural

Dix-sept groupes de visiteurs ont déjà franchi l'entrée du Musée depuis l'ouverture de la saison. (Scolaires, tractoristes, voitures anciennes, archivistes, Maisons Paysannes de France ...)

L'exposition « Loisirs Créatifs » a attiré de nombreux exposants et visiteurs le 2 Juin, lendemain de l'ouverture générale du Musée.

Pour la première fois, les Amis du Temps Passé ont participé aux journées du Patrimoine de pays sur le thème de l'usage de l'eau.

Les membres de l'association sont en pleine préparation de la la prochaine Fête des Vieux Métiers qui aura lieu le dimanche 4 août de 10h à 18 h (entrée gratuite). Cette année, le thème principal sera « De la vigne au cognac ». Mais le public assistera également à la mise en marche de la lieuse et de la batteuse. Un service de restauration est prévu.

Toujours empreints de curiosités et de découvertes insolites, les membres du Musée ont effectué une nouvelle sortie pédagogique au Conservatoire du Vignoble Charentais et au château Chesnel bijou architectural charentais. Les 2 sites étant situés sur la commune de Cherves-Richemont (16).

Le Musée Artisanal et Rural est ouvert au public tous les après-midis sauf le lundi du 1er Juin au 1er Octobre. Faites-le savoir dans votre entourage et auprès des touristes de notre région.

Les Amis du Temps Passé

Contact et renseignement : [07 69 83 41 24](tel:0769834124)

Mail : clion.musee@gmail.com

Site : www.museeartisanaletruralclion.fr



Journées du patrimoine de Pays



Tractoristes en provenance des Landes,
En visite au musée.

Ainés ruraux Les kichenottes

Bonjour,

Des permanences ont été faites le mardi 2 avril, le mardi 7 mai avec un atelier de roses en papier, Et mardi 4 juin.

- **Sortie le mercredi 19 juin** à Vitrezay avec pique-nique à midi et embarquement pour une croisière de 3 heures sur le port de vitrezay.

- **samedi 8 juin** concours de belote dans la salle des fêtes de Clion avec 42 équipes dont 16 équipes féminines. Tombola buvette et bonne humeur

- **vendredi 28 juin** un barbecue était organisé par la Présidente et son mari. 25 personnes étaient présentes. Belle journée ensoleillée et bonne ambiance.

A venir : juillet - août vacances. Nos activités reprendront le mardi 10 septembre et dimanche 29 septembre un concours de belote salle des fêtes de Clion





Le mot du vélo!

Le 2 mai dernier, Etienne Demur co-président de la FUB me rejoignait à Clion avant la fête du vélo de Cognac, organisée par Vélod'vie. L'opportunité d'échanger avec Madame la Maire Isabelle Tardy à l'issue d'une visite à vélo.

Suite aux échanges de la réunion publique du 8 mars, l'idée était de faire une reconnaissance d'itinéraire de jonction cyclable sécurisée possible entre Clion et Jonzac en utilisant un chemin à aménager.

C'est donc entre la croix sur la D50 en sortie de Clion que nous avons pris le chemin blanc qui longe la voie ferrée jusqu'à Saint Paul, en continuant par Le Breuillet, puis Saint Germain, mais sans être vraiment roulant hors VTT.



Cet itinéraire qui a l'avantage d'être dépourvu de circulation voiture, et donc sécurisé, nécessiterait un investissement particulier quant à son revêtement et signalisation. Il serait cependant un véritable encouragement à utiliser le vélo pour les collégiens, lycéens et toute personne souhaitant tenter le vélo au quotidien en sécurité.

L'autre alternative que nous avons testée, serait de restreindre la circulation voiture sur la route des Angevins, Saint Paul, Sauge jusqu'à Saint Germain en la passant en vélo route plus sécurisée.

Dans le même esprit il conviendrait également de définir un autre itinéraire de Clion vers Saint Genis, hors circulation dangereuse. En effet, entre Jonzac et Saint Genis, Clion qui a l'avantage d'être le plus gros bourg doit pouvoir définir des liaisons douces pour les habitants qui veulent tenter le vélo tant pour les déplacements domicile-travail/école, les déplacements utilitaires autres ou de loisirs.

La définition faite par les services du Département n'est pas satisfaisante et pour la négocier, nous avons besoin de l'avis des usagers potentiels, c'est ce que nous appelons **l'expertise d'usage**.

En effet, le plan vélo départemental est en cours d'élaboration, car obligatoire dans le cadre de la loi mobilité LOM, mais les décisions prises ne correspondent pas toujours aux réalités ou souhaits de sécurité des cyclistes.

Pour cela nous proposons à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent de venir échanger lors d'une réunion amicale en mairie la semaine de la rentrée de septembre pour recueillir vos avis, envies et répondre à toutes vos questions éventuelles.

Pour mémoire, les avantages du vélo au quotidien sont multiples, les principaux sont :

- 15 % du budget des ménages pour le transport
- Le vélo le meilleur des médicaments et lutte contre la sédentarité
- Un effort gagnant / gagnant pour l'environnement

Clionnaise à presque temps plein jusqu'à la rentrée scolaire, je peux me rendre disponible pour tout échange....

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie afin de constituer ce groupe de réflexion ou tout simplement poser vos questions !



Annie-Claude Thiolat,
administratrice de la FUB
Fédération des Usagers de la
Bicyclette

Compagnie « Un chien sur le toit »

Le saviez-vous ?

Notre petite commune abrite désormais une troupe de théâtre amateur installée à St Paul depuis 2021.

La Compagnie « *Un chien sur le toit* », sous la férule de sa présidente Pascale Vincent, a été créée en 2018 par quatre amies comédiennes désireuses d'une part de jouer ensemble et d'autre part de s'attaquer à la mise en scène, avec un mot d'ordre : s'amuser, faire rire et réfléchir !

La compagnie compte désormais quatre pièces à son actif, et a remporté plusieurs prix dans des festivals de théâtre amateur.

La pièce « *Un ouvrage de dames* » de JC Danaud, jouée à la source de St Paul l'été dernier, a remporté le premier prix du festival de Blanquefort (33) en 2018 et le premier prix du festival des 6 coups du Brigadier de St Geniès (24) en 2019.

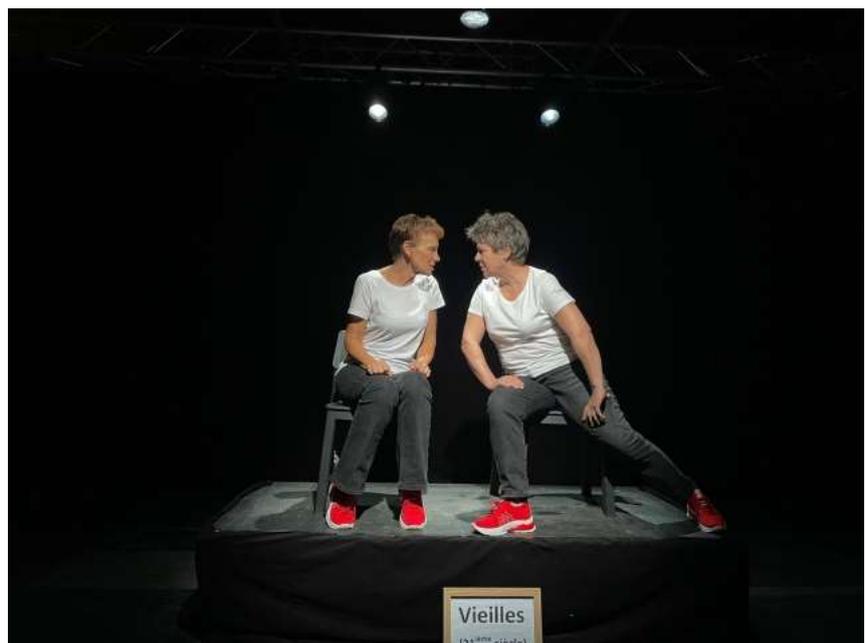


Après un arrêt forcé dû aux années Covid, Marie et Pascale vous présentent leur nouveau spectacle « *La nostalgie des blattes* » de Pierre Notte est en passe de suivre le même chemin. Sacrée « Coup de cœur du jury » au festival des 6 coups du Brigadier de St Geniès (24) en 2023, la pièce a remporté en mars 2024 le prix « coup de cœur » du festival du Chaudron de Mérignac (33).

Ce spectacle met en scène deux vieilles femmes assises, côte à côte. Elles attendent un visiteur, se souviennent et échangent avec humour d'un temps révolu qui ressemble furieusement au nôtre. Il est question des femmes, de leurs rides et de leurs rires, mais aussi de la vie, celle qu'on a et celle dont on rêve, de violence et d'écologie et...de blattes !

Si comme elles vous êtes 100% naturelles, et que vous n'envisagez ni botox, ni bistouri, ni collagène, ce spectacle est pour vous !

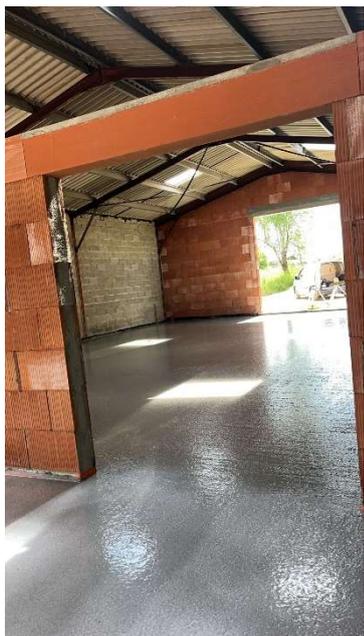
La pièce sera jouée à la *salle des fêtes de Clion le 19 octobre prochain, venez nombreux !*



Contact :

lacompagnieunchiensurletoit@gmail.com **FB :** Compagnie un Chien sur le Toit

Parmi les travaux de ce trimestre ...



Bâtiment communal pour les services techniques :

La chappe de sol a été coulée, le plancher posé pour la mezzanine. Les menuiseries des ouvertures sont posées.



Sauge :

Travaux de gestion des eaux pluviales.

Village de Saint Paul :

Fin de la rénovation du réseau d'eau pluviale.



Pont de Clermont :

Fin des réparations et réouverture.

Travaux de mise aux normes de l'école

Le projet de mise aux normes de l'école est en cours. À la suite d'un appel d'offre, c'est l'agence d'architecture Michel APARD qui a été choisie.

La mise aux normes se porte sur 3 points principaux :

- Sécurité : Des accès sur deux cotés bâtiment notamment en cas d'évacuation, par exemple
- Accessibilité : Gestion des différences de niveaux, sanitaires adaptés, ...
- Rénovation énergétique avec l'objectif de réduire la consommation.

Vous trouverez ci-dessous le plan prévu par cette rénovation. Des accès / sorties sont prévus sur la cour. La circulation des personnes à mobilité réduite sera facilitée.

De nouveaux sols, ainsi que des travaux d'insonorisation sont entre autres prévus pour les classes.

Un bureau de direction, inexistant à ce jour est créé, libérant de l'espace dans la classe de la directrice, et créant un espace de rencontre avec les parents.

Le projet prévoit le déplacement des sanitaires et une petite extension sur le parking.

Nous en sommes à la consultation des entreprises et les travaux devraient débuter en suivant.

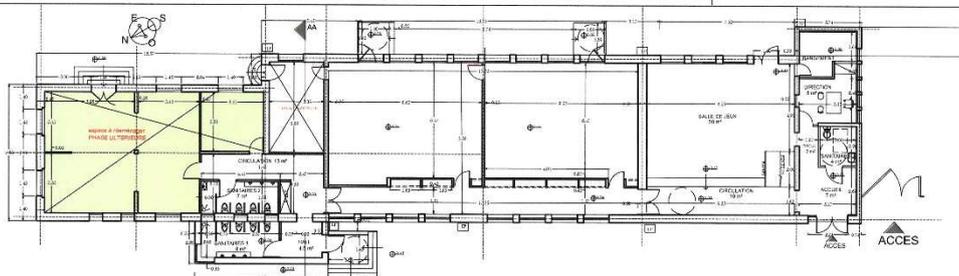
PROJET DE RENOVATION DU GROUPE SCOLAIRE

COMMUNE CLION SUR SEUGNE MAITRE D'OUVRAGE

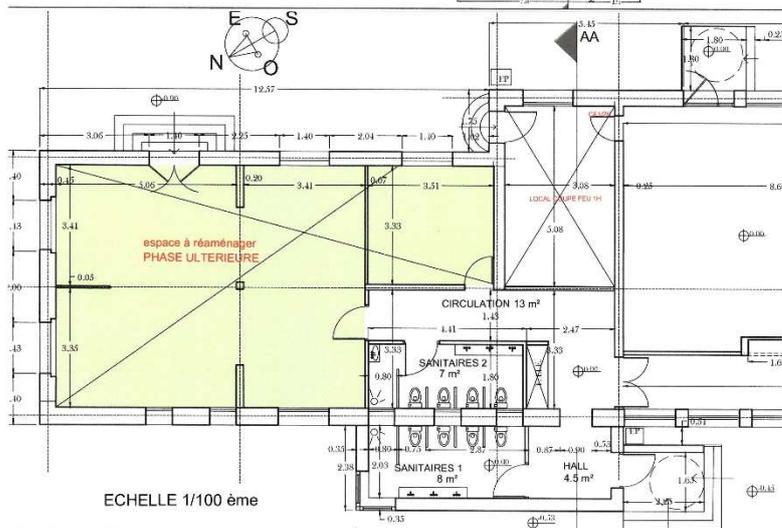
5, PLACE JEAN MOULIN , 17240 CLION SUR SEUGNE

PC

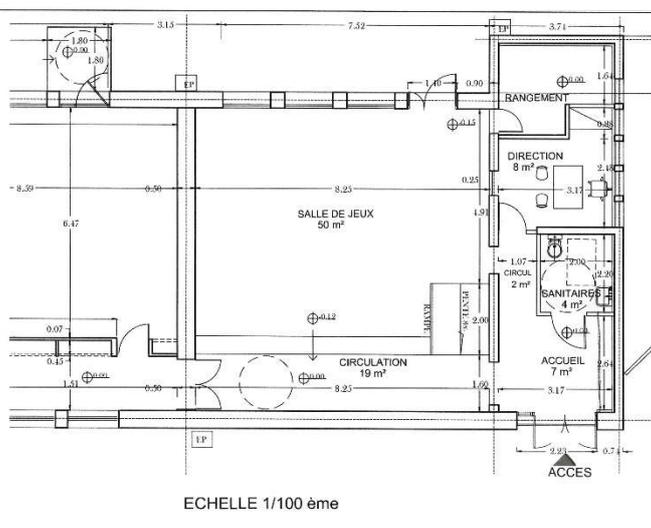
ECHELLE 1/200 ème



ECHELLE 1/100 ème



ECHELLE 1/100 ème



PLAN PROJET

ECHELLE

Stérilisation des chats

De nombreuses portées de chatons abandonnés sont trouvées à Clion, les associations de protection des animaux sont très sollicitées, et n'ont que peu de moyens. Devant ce constat, la responsabilité des propriétaires d'animaux est essentielle. La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même dans la nature sans risque pour sa santé et la collectivité.



De manière générale, **si vous ne souhaitez pas faire reproduire votre chat, qu'il soit mâle ou femelle, il est largement conseillé de le faire stériliser.**

En effet, plusieurs arguments sont avancés par les professionnels :

LIMITER LE NOMBRE DE CHATS

L'espèce féline étant très prolifique, une chatte peut avoir en moyenne 3 voire 4 portées par an avec entre 2 et 9 chatons par portée. À côté de cela, chaque chaton, s'il n'est pas stérilisé, pourra à son tour faire des petits. Ainsi, pour **éviter les abandons et le surpeuplement des refuges**, il est important de faire stériliser son chat.

LIMITER LE RISQUE D'APPARITION DE TUMEUR.

En effet, que ce soit chez le mâle ou la femelle, retirer une partie de son appareil reproducteur limitera le risque de développer une tumeur, souvent malignes. De plus, de nombreuses études prouvent qu'une stérilisation précoce chez la femelle permet de réduire considérablement **le risque d'apparition de tumeurs mammaires**, malignes et très agressives dans près de 90% des cas.

STOPPER LES CHALEURS POUR LA FEMELLE !

Les chaleurs d'une chatte peuvent être très compliquées à vivre en tant que propriétaire. La stérilisation permet ainsi d'arrêter toutes les chaleurs et les comportements qui y sont associés.

LIMITER LA FUGUE ET LES BAGARRES.

Les mâles comme les femelles peuvent fuguer afin de trouver un partenaire. Lors de ces fugues, ils ont non seulement plus de risques de rencontrer d'autres chats pouvant leur **transmettre des maladies**, mais ils ont aussi plus de chance d'avoir des accidents, comme être **renversés par une voiture**.

DIMINUER LE MARQUAGE URINAIRE

Diminuer le marquage urinaire et l'odeur des urines, en particulier dans le cas d'un mâle castré.

Il est vrai que la stérilisation représente un coût pour le propriétaire de l'animal. Des aides sont possibles pour les plus modestes :

www.veterinairespourtous.fr

<https://www.la-spa.fr/prendre-soin/chats/sante-du-chat/pourquoi-faire-steriliser-son-chat/>

<https://www.les-amis-des-chats.com/fr/assistance/bons-de-sterilisation>

Appel à vos souvenirs ...

Chers Clionnais,

La mémoire du passé et sa transmission est importante pour notre village. Dans ce cadre, la commission culture de votre conseil municipal souhaite réaliser deux projets :

- **Exposition mémorielle dans le cadre du 80^{ème} anniversaire du débarquement** : La seconde guerre mondiale – Souvenirs de Clionnais

Objectifs : découvrir ce qui faisait les événements et le quotidien pour les clionnais de l'époque, l'incidence de la guerre sur notre village, Clion à proximité de Royan ...

- **Livre Clion sur Seugne – Images d'autrefois, aux éditions le passage des heures**

Objectifs : Retracer la vie clionnaise au travers de photos commentées entre 1850 et 1960 environ.

Les thèmes abordés : L'école, le travail et les métiers, la vie quotidienne, les commerces, les fêtes et les cérémonies, les personnages emblématiques, ...

Pour ces deux projets, nous avons besoin de collecter vos témoignages, photos (qui seront scannées et que vous conserverez bien sûr), anecdotes, objets...

L'objectif est de partager le savoir, garder l'empreinte des événements passés sur notre village.

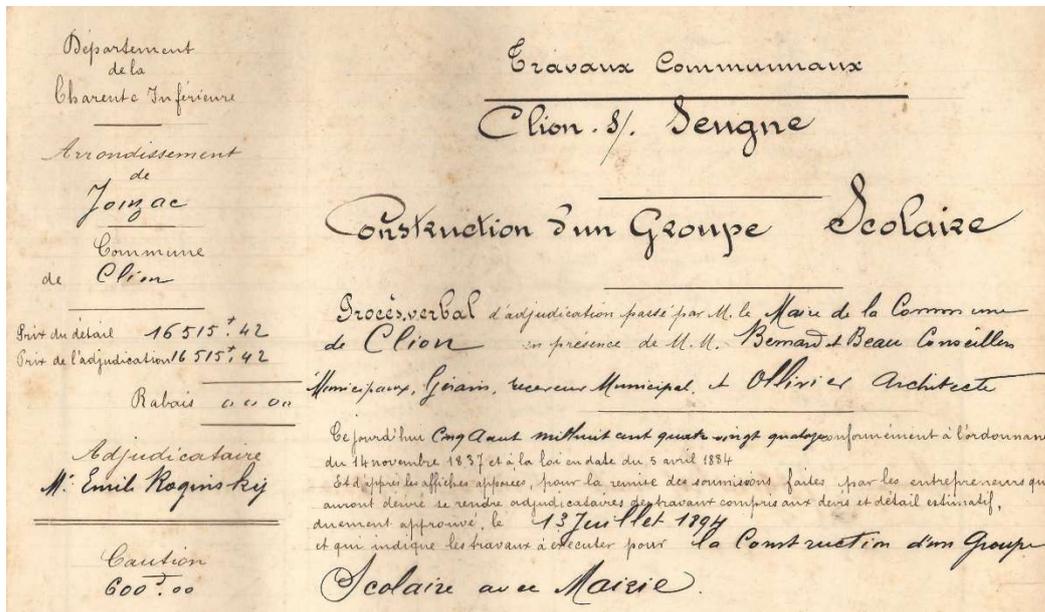
N'hésitez pas à participer à ces projets collectifs !

Veillez contacter la Mairie. Merci à tous !

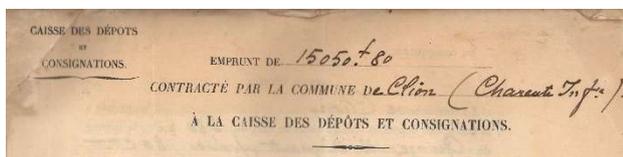


Il était une fois Clion sur Seugne ...

Lancement de la construction du groupe scolaire de Clion en 1894 :
Un chantier ambitieux !



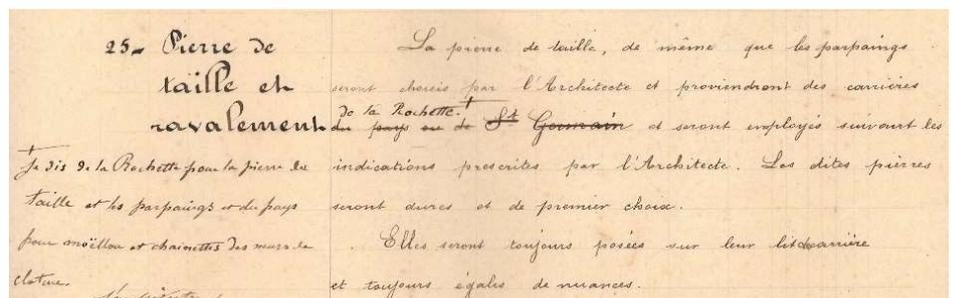
En 1894, notre petit village de Clion voit le lancement d'une initiative ambitieuse : la construction de son nouveau groupe scolaire. Ce projet représente bien plus qu'un simple ensemble de bâtiments éducatifs : il se veut le symbole d'un avenir meilleur pour les enfants de la commune.



Cependant, cette entreprise ne fut pas sans défis financiers. Sur le montant total prévu pour les travaux, les trois quarts ont dû être empruntés. En effet, un emprunt de 15 000 francs a été

contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'architecte en charge des travaux, visiblement méticuleux, a livré des devis d'une précision étonnante. Parmi ses spécificités, l'origine des pierres de taille utilisées pour l'édifice a été particulièrement notée. Il a insisté pour que ces pierres proviennent exclusivement des carrières de la région.



Ainsi, malgré les défis financiers et les détails exigeants du cahier des charges, la construction du groupe scolaire de Clion en 1894 témoigne d'un véritable engagement communal pour l'éducation et le développement local.

Cette réalisation, aujourd'hui encore, rappelle l'importance de l'investissement dans l'avenir de la jeunesse et la préservation du patrimoine régional.

Evènements et animations

Retrouvez tous les détails des animations (Heures, lieux, contacts...) sur l'application Intramuros ainsi que sur le site de la commune

www.clion-sur-seugne.fr

<u>Animation</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Contact</u>
La Vagabonde Clionnaise Accueille les Estivales	27 juillet	Parc du presbytère	Mairie 05 46 70 47 03
Fête des vieux métiers	04 aout 10h00 – 18h00	Parc du Presbytère	Les amis du temps passé 07 69 83 41 24
Messe du 15 Août	15 Aout 10h30	Près de la Source à St Paul	Paroisse
Exposition « Habitats du monde »	Du 19 aout au 09 septembre	Salle des associations	Amicale du Livre
Balade « Le Végétal »	18 septembre	En pleine nature !	Amicale du Livre
Soirée lecture. Thème : l'humour !	20 septembre	Lieu à confirmer	Amicale du Livre
Journées du patrimoine	21 et 22 septembre	Musée et salle de l'atelier	Les amis du temps passé 07 69 83 41 24
Concours de belote	29 septembre	Salle des fêtes	Ainés ruraux Les Kichenottes
Théâtre « La nostalgie des blattes »	19 octobre	Salle des fêtes	Compagnie Un Chien sur le toit
Marché de Noël	1 ^{er} décembre	Salle des fêtes	Les amis du temps passé 06 31 93 25 70

Et n'oubliez pas les expositions de la salle de l'Atelier !

Vous êtes collectionneurs, artistes, ...

Vous avez une passion que vous souhaitez faire partager...

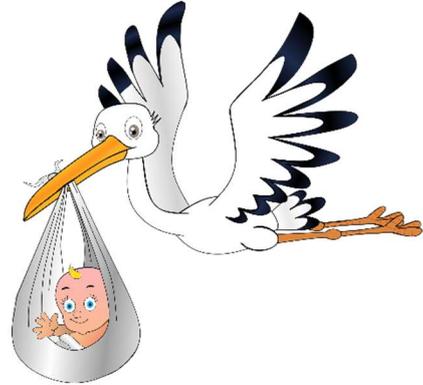
La salle de l'atelier est disponible gratuitement pour vos expositions. Pour tous renseignements, contactez la mairie par mail mairie@clion-sur-seugne.fr ou par téléphone 05 46 70 47 03

Etat civil

Toute annonce de naissance, mariage ou décès à paraître dans le bulletin municipal doit faire l'objet d'un consentement par les familles.

Carnet rose

Nous adressons nos félicitations aux parents du petit clionnais né ce trimestre



Carnet blanc

Nous adressons nos félicitations aux Deux couples qui se sont unis ce trimestre



Carnet noir

Nous adressons toutes nos condoléances à La famille de la jeune clionnaise qui nous a quitté.



Avis aux nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sur la commune sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.



Clion
est sur
IntraMuros



Google Play App Store
Téléchargement gratuit

www.clion-sur-seugne.fr